

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

PREMIER MINISTRE

Arrêté du 5 mai 2015 portant nomination à la commission consultative de suivi des conséquences des essais nucléaires instituée par l'article 7 de la loi n° 2010-2 du 5 janvier 2010 relative à la reconnaissance et à l'indemnisation des victimes des essais nucléaires français

NOR : PRMX1503920A

Par arrêté du Premier ministre en date du 5 mai 2015, sont nommés membres de la commission consultative de suivi des conséquences des essais nucléaires prévue à l'article 7 de la loi n° 2010-2 du 5 janvier 2010 relative à la reconnaissance et à l'indemnisation des victimes des essais nucléaires français en qualité de représentants des associations représentatives de victimes des essais nucléaires :

- M. LEHEILLEIX (Gilles), président de la Fédération nationale des officiers marinières en retraite et veuves ;
- M. LOWGREEN (Yannick), président de l'association Tamarii Moruroa ;
- M. MARHIC (Pierre), président de l'Association nationale des vétérans victimes des essais nucléaires ;
- M. OLDHAM (Roland), président de l'association Moruroa e tatou ;
- M. SANS (Jean-Luc), président de l'Association des vétérans des essais nucléaires.